

Compte-rendu Conseil d'école du 9 mars 2023

Présents :

Madame LABROUSSE : Maire de Perpezac le Blanc

Monsieur LESCURE : Maire de Louignac

Madame MONBAILLY : fait office de déléguée des parents d'élèves de Louignac car Madame Rivière et Monsieur Faucher délégués élus sont absents et excusés.

Monsieur RAIMBAULT : délégué des parents d'élèves de Perpezac le Blanc

Monsieur GUILLIOT : délégué adjoint des parents d'élèves de Perpezac le Blanc

Madame DUMAS : DDEN de Louignac

Monsieur RINGOT : DDEN de Perpezac le Blanc

Mesdames DULERY- BENKEMOUN et FARGE- BATIER : Enseignantes à Perpezac le Blanc et à Louignac

Excusés : Madame Lapouge conseillère municipale à Perpezac le Blanc

Monsieur LABROUSSE : Conseiller municipal à Perpezac le Blanc

Madame BLONDEL : conseillère municipale à Louignac

Ordre du jour :

I - Suivi des points abordés lors du premier conseil d'école

II - Point sur les activités

III-Questions diverses

I – Suivi des points abordés lors du premier conseil d'école

Un changement dans l'équipe de Perpezac le Blanc vient d'avoir lieu. Christelle nous avait fait part depuis plusieurs semaines qu'elle ne souhaitait pas renouveler son contrat. Elle a été remplacée par Sandrine Beconne depuis cette semaine.

II – Le point sur les activités

A Perpezac-le-Blanc :

- La mairie a proposé aux enfants de la classe de participer à la plantation des arbres aux abords du city stade : cerisier, prunier, poirier et pommier ont été planté avec l'aide de Sébastien.
Nos bulbes plantés au mois de novembre sont en pleine floraison !
Le jardin quand à lui devrait être nettoyé et labouré dans une quinzaine de jours pour commencer nos plantations.
- Les 4 séances à la patinoire sont en cours de réalisation. Les enfants ont effectué de vrais progrès : ils arrivent tous à s'équilibrer et à progresser sur la glace!
- Le voyage scolaire se prépare. La réunion d'information a eu lieu lundi 6 mars avec les familles. Christophe Battut, l'enseignant rattaché à l'ODCV était présent pour présenter aux parents d'élèves le programme et l'organisation du séjour. Nous avons détaillé la prise en charge financière :

Le tarif par enfant s'élève à 392 euros

- 40% du séjour est financé par le conseil départemental (soit 157. euros)

- 30 % du séjour est financé par les communes (soit 117 euros)

- 30 % du séjour est financé par les familles (soit 117 euros)

Grace au financement de l'Association des parents d'élèves , la part des familles s'élève à 50 euros seulement !

-La coopérative scolaire de la classe finance le voyage en bateau jusqu'à La Rochelle et la visite de l'aquarium.

Merci beaucoup aux mairies et à l'APE de permettre aux enfants de vivre cette expérience !

- **USEP**

- La rencontre course longue et jeux collectifs aura lieu le 4 avril à Objat.

- Nous participerons à une journée course d'orientation en mai au Domaine départemental de Sédières. (date encore à préciser)

A Louignac :

- Une rencontre athlétisme devrait se dérouler au stade de Juillac le 16 juin.

- Le cycle piscine va débuter pour les deux classes le mardi 21 mars de 14H25 à 15H10 et se terminera le mardi 13 juin inclus.

- Le cycle escrime, financé par l'APE, s'est terminé par une rencontre à l'école de Concèze.

- Le projet Petits Mondes, mené avec les Ateliers Médicis, va reprendre le lundi 13 mars et débouchera sur la réalisation d'un court métrage. Ce projet novateur est mené en étroite collaboration avec 3 artistes qui sont auteurs, comédiens, metteurs en scène et scénographes. Ils résideront durant une période de 15 jours à Louignac.

- Le jeudi 30 mars, les élèves se rendront au théâtre de Brive pour voir une pièce de théâtre nommée La mécanique du hasard.

- A l'occasion de la semaine des mathématiques du 6 au 10 mars, les élèves doivent résoudre des énigmes mathématiques et des problèmes de recherche au quotidien.

- « Le 10 mars, je lis » : tous les membres de l'école feront une pause lecture de 15 minutes au milieu de la matinée.

III – Questions diverses

1) Le compte-rendu des réunions concernant la carte scolaire (CSA du 2 / 02) fait apparaître que les maires du RPI doivent se saisir des prochains mois pour envisager un nouvel aménagement du territoire (à présenter pour janvier 2024?).

Quelles réflexions sont en cours ? Quelles possibilités sont à l'étude ? Les effectifs annoncés pour la rentrée 2023 ne semblent déjà pas offrir de bonnes conditions d'apprentissages et de socialisation pour les enfants ni être attractifs pour d'éventuelles nouvelles familles.

En février 2022, les parents avaient manifesté à plusieurs reprises par mail adressé au conseil municipal leur souhait d'être reçu pour exprimer leurs inquiétudes et questionnements par rapport à

la pérennité du RPI. Mme le maire de Perpezac s'était finalement engagée à mettre en place un espace de discussion entre les différents partenaires de l'école en septembre 2022 car cela lui paraissait trop juste de l'organiser avant juin 2022. Cette demande est toujours en attente ...

La répartition pédagogique pour septembre sera réfléchié par les enseignantes et sera validée ou non par l'inspectrice.

Pour le moment, nous n'avions pas de nouveaux éléments de la part de l'inspection.

La rentrée 2023 aura bien lieu.

Les maires sont convoqués à la sous préfecture en présence du DASEN le 21 mars.

Une réunion sera envisagée avec l'ensemble des parents d'élèves suite à cette rencontre.

2) Quand aura lieu la visite du collège des CM2 ?

La date n'a pas encore été transmise par le collège d'Objat.

3) Y a-t-il une sortie/voyage scolaire de prévue pour les élèves de Louignac ?

Une sortie éducative clôturera sûrement la fin de l'année scolaire mais la maîtresse attend de voir l'avancement du projet Petits Mondes, avant de fixer une date.

4) Comment obtenir une stabilité de l'emploi de mairie (contrat Parcours Emploi Compétence), Christelle s'arrête. C'était la 4eme employée en 6 ans...(les enfants votent pour le retour de Chantal).

C'est un contrat aidé par l'état à hauteur de 50 %. Sandrine est actuellement en contrat jusqu'au 8 mars 2024.

5) Suite à la loi égalim de novembre 2018, il doit y avoir 20% de bio dans les cantines depuis le 1er janvier 2022 ? Quels sont les produits bio proposés dans les cantines de Louignac et Perpezac ?

Manger local est pour nous le principal. S'il s'agit de manger Bio pour consommer des produits étrangers ce n'est pas notre volonté.

Les petits producteurs produisent de petites quantités et ne peuvent pas fournir la chambre d'agriculture.

Très peu de producteurs sont proposés par la chambre d'agriculture pour fournir les cantines.